

Législature 2021-2026

Séance du 31 mars 2022

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°23

AquaVia

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Comme convenu lors de la dernière séance du Conseil général, nous pouvons vous donner des informations concernant le projet AquaVia.

AquaVia est un projet regroupant trois objectifs majeurs, assurer la sécurité de production d'eau potable, fournir de l'énergie (chaud et froid) aux bâtiments et développer l'irrigation agricole.

Le projet va rassembler trois partenaires (la Commune d'Estavayer, le Groupe E et une coopérative d'irrigation agricole nommée ArroBroye). Le concept est novateur en ce sens qu'il est exemplaire dès lors qu'il permet une utilisation de l'eau du lac, une source d'énergie naturelle et renouvelable.

Le projet consiste en la construction d'une station de pompage de l'eau du lac de Neuchâtel, qui servira à l'alimentation d'une nouvelle usine de production d'eau potable, à la création d'une artère énergétique fournissant du froid et du chaud et à l'alimentation d'un réseau d'irrigation agricole qui concernera environ 5'000 ha de terres situées dans la Broye fribourgeoise et vaudoise.

La construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable est la mesure-phare prévue dans le PIEP (Plan des Infrastructures d'Eau Potable) de la Commune. Cette nécessité est dictée par le besoin d'assurer une redondance de la production et permettra de bénéficier d'une usine aux derniers standards en termes de traitement des eaux. L'intérêt de coupler ce projet avec l'irrigation et la production de chaleur/ froid à distance est rapidement apparu.

Un comité de pilotage regroupant les trois partenaires a vu le jour au printemps 2020. Son but est de mener à bien cette réalisation et de définir les modalités de collaboration entre les différents investisseurs. Des discussions ont commencé avec les Services des Cantons de Vaud et de Fribourg. Le développement de l'ingénierie ainsi qu'une analyse urbanistique et environnementale sont en cours.

Le projet s'est précisé au cours des études, en particulier l'implantation des ouvrages. Le projet initial prévoyait la construction d'une nouvelle usine à Font avec une prise d'eau au lac. Les nombreuses contraintes de cette implantation (zone d'assolement et zone protégée de la Grande Carrière en particulier) ont poussé à ouvrir la réflexion et une implantation de l'usine plus près de la ville est maintenant à l'étude.

Par ailleurs, compte tenu des coûts et contraintes d'exploitation que représente une solution à deux usines, le projet s'oriente dorénavant vers une solution avec une unique nouvelle usine. Cela serait possible en assainissant et agrandissant l'usine actuelle ou en construisant une nouvelle usine, ce qui signifierait par la suite le démantèlement de l'actuelle.

Le Groupe E prendra la décision en automne 2022 de la poursuite ou non du projet sur la base de la viabilité financière de ce dernier. Dans tous les cas, le projet de nouvelle usine de production d'eau potable sera maintenu. Les études de détail devraient se dérouler en 2023/2024 et la construction de 2025 à 2026.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot
Syndic

Lionel Conus
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Eric Chassot, syndic